

## En cas d'évacuation, que doit-on apporter

Comme vous le savez, notre municipalité s'est dotée d'un **Plan de sécurité civile**. Il s'agit d'une préparation pour faire face et nous aider à intervenir en cas de sinistres majeurs. Parmi les mesures d'intervention, nous avons notamment prévu l'ouverture d'un Centre des Services aux personnes sinistrées et d'hébergement temporaire, en cas d'évacuation de votre domicile. Par exemple, lors d'une panne de courant prolongée ou d'une alerte d'inondation ou autre. Nous avons, de plus, des ententes mutuelles avec certaines de nos municipalités voisines.

Dans notre municipalité, le **Centre Aux-Quatre-Vents** est prévu comme Centre des Services aux personnes sinistrées et d'hébergement temporaire. C'est l'endroit où vous pourriez vous rendre pour un refuge temporaire, mais aussi pour vous retrouver entre les membres de la famille et obtenir des informations concernant l'évènement.

Ce centre est aussi désigné comme « **POINT DE RASSEMBLEMENT** ». Au lac Boissonneault, deux autres POINTS DE RASSEMBLEMENT sont prévus : Côté Nord : *La pointe Marchand* et Côté Sud : *Le Camping Boissonneault*. Ces lieux seraient privilégiés pour avoir de l'information sur une situation quelconque, notamment si les télécommunications habituelles (téléphones, cellulaires) ne fonctionnaient pas. Un affichage est d'ailleurs prévu comme ci-dessous pour mieux nous repérer.



Ce n'est pas toutefois parce que nous avons des locaux prévus que nous disposons de tout le nécessaire pour vous et vos proches. Il est donc important d'avoir les articles prêts à emporter en cas de besoin et d'évacuation.

### Articles à emporter au centre d'hébergement ou si vous vous rendez dans de la famille ou chez des amis :

- Médicaments
- Articles pour l'hygiène – brosses à dents, serviettes, savon, papier hygiénique
- Vêtements de rechange
- Couvertures / sac de couchage
- Lits (lits pliants si disponibles, ou minimalement un matelas de voyage ou tapis rembourré - yoga ou autre).
- Argent
- Clés de voiture et de maison
- Pièces d'identité
- Articles pour bébés – lait maternisé, couches jetables, biberons.

### Conseils :

- Mettez à l'avance ces articles dans un sac à dos ou un bac.
- Si vous êtes une personne à mobilité réduite, n'oubliez pas votre canne, marchette ou fauteuil roulant.

### Animaux domestiques

La meilleure façon de protéger votre animal pendant une situation d'urgence est de le confier à un refuge pour animaux. Nos lieux d'hébergement n'acceptent que les animaux d'assistance. Dressez une liste des endroits où laisser votre animal au cas où vous devriez partir. Cette liste peut comprendre :

- les centres d'hébergement et les refuges pour animaux
- les cliniques vétérinaires
- les membres de la famille et les amis.